



## EXTRAIT DU REGISTRE DES

Envoyé en préfecture le 09/07/2025

Reçu en préfecture le 09/07/2025

Publié le

ID : 060-216004341-20250703-DELIB36\_25-DE



# DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Du jeudi 3 juillet 2025

L'an deux mil vingt-cinq,

Le 3 juillet 2025 à 18h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence Monsieur Philippe TERRIER, Maire,

### PRESENTS :

Monsieur TERRIER ; Madame CORFMAT ; Monsieur BRUVIER ; Madame MOREL ; Monsieur NERIN ; Madame BERIAULT ; Monsieur HAUTDEBOURG ; Monsieur KANOUTE ; Monsieur BARRIER ; Madame BRETON ; Monsieur CORTÈS ; Monsieur ESTAGER ; Monsieur MAUGER ; Monsieur OULD AHMED TALEB ; Madame SEBIH ; Monsieur DERUEM ; Madame POULENARD ; Madame CROS ; Monsieur VERSCOUSTRE ; Monsieur LTEIF ; Madame FERRER.

### POUVOIRS :

Madame LACROIX, pouvoir à Monsieur BRUVIER,  
Madame Céline LENOIR, pouvoir à Madame SEBIH,  
Monsieur LAMAAIZI, pouvoir à Monsieur VERCOSTRE,  
Madame PLESSIER, pouvoir à Madame CORFMAT,  
Monsieur MEUCCI, pouvoir à Monsieur DERUEM,  
Madame AFFDAL- PUTFIN, pouvoir à Monsieur LTEIF,

### ABSENTS EXCUSES :

Madame COLOMBA

Objet : Nouvelle appellation du Stade Principal : Jean SYLLA

Considérant que l'enceinte composée du stade, du gymnase, des courts de Tennis et des bâtiments annexes est communément appelé « stade principal »,

Considérant la volonté municipale de renommer le complexe sportif « Jean Sylla » en hommage à l'ancien Maire de Mouy décédé en début d'année 2024,

Considérant que la Communauté de Communes du Clermontois, ayant en charge la gestion du Gymnase, a émis un avis favorable à cette nouvelle appellation,

Le Conseil Municipal,

Délibère

**Article 1 :** décide de renommer le stade principal en « complexe sportif Jean SYLLA ».

**Article 2 :** Ampliation de la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de S<sup>E</sup>O et Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie de Mouy, à Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie de Saint-Just-en-Chaussée, pour exécution, et publiée conformément à la législation et la réglementation en vigueur.

N° :	36/25
Date de convocation :	25 juin 2025
Nombre de membres en exercice :	28
Nbre de membres présents ou représentés :	27
Nbre de membres absents :	1
<b>Vote au scrutin public</b>	
Pour :	27
Contre :	00
Abstention :	00
<b>Adoptée à l'unanimité</b>	

Le secrétaire de séance,

Patrick BRUVIER



Le Maire,  
Philippe TERRIER  
(OISE)